

PROGRAMMES DE MAITRISE EN ÉDUCATION

L'avant-projet comprend une présentation écrite et une présentation orale.

Présentation écrite de l'avant-projet

Le texte de l'avant-projet doit être d'une **longueur maximale de 20 pages (page titre, table des matières et bibliographie en exclues)** et respecter les **règles de présentation prévues pour le dépôt d'un mémoire ou d'un essai au département des sciences de l'éducation de l'UQTR** (double interligne, marges de 4 cm en haut et à gauche, marges de 2,5 cm en bas et à droite, numéro de page dans le coin supérieur droit à 3 cm du haut, références selon l'APA-7^e fr, etc.). Voici le lien un document présentant ces règles de présentation :

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC4714/O0000283247_R_GLES_DE_PRESENTATION_D_UN_MEMOIRE_OU_D_UN_ESSAI.pdf

Le projet de recherche présenté au CPCSE devra comprendre les parties suivantes.

Introduction

Présenter brièvement son intérêt pour un objet de recherche.

1. Problématique

Identifier et situer clairement le problème qui fera l'objet d'une investigation systématique approfondie. Ce problème, qui peut émerger d'observations sur le terrain, se définit à partir de textes officiels et d'écrits scientifiques qui rendent compte de l'importance sociale et scientifique du projet. La pertinence du projet se construit par l'exploration de différents courants de pensée entourant l'objet de recherche.

Mettre en évidence la portée théorique et pratique de sa recherche.

Questions de recherche

Les questions de recherche sont des interrogations précises qui découlent du problème identifié et qui délimitent clairement les dimensions du problème qui font l'objet de l'étude.

2. Cadre de référence

À partir des écrits pertinents et importants en rapport avec le problème défini, dégager et élaborer un cadre de référence établi à partir de théories ou de concepts permettant de comprendre et d'expliquer les composantes essentielles du problème. Il importe d'élaborer les liens entre les concepts et d'éviter une simple juxtaposition de définitions.

Objectifs ou hypothèses de recherche

Les objectifs ou les hypothèses de recherche sont formulés en vue de délimiter la 2 démarche. Ils se situent nécessairement en cohérence avec la problématique et les fondements conceptuels de la recherche.

3. Esquisse de la méthodologie

Présenter brièvement la démarche scientifique qui permettra d'atteindre les objectifs de recherche ou de vérifier les hypothèses.

Type de recherche

Les choix méthodologiques sont justifiés en tenant compte du type de recherche privilégié. Il convient de démontrer, d'une façon critique, que la démarche assurera la précision et la rigueur d'une recherche scientifique.

Sources de données

Mentionner, selon le cas, le processus de recrutement des personnes qui participeront, l'échantillonnage ou le processus de sélection des documents.

Collecte de données

Décrire les procédures et les instruments utilisés pour recueillir les données.

Traitement et analyse

Les procédures de traitement et d'analyse des données sont justifiées.

4. Références

Un certain nombre d'ouvrages ou de références sont mentionnés selon les règles en vigueur.

5. Échéancier de réalisation

Présenter un calendrier réaliste des opérations de la recherche.

L'étudiant.e doit déposer **une version informatisée (Word et PDF) de son avant-projet** par courriel à carole.dontigny@uqtr.ca 20 jours ouvrables avant la date prévue pour sa présentation. Vérifier la date limite au calendrier prévu à cet effet.

Au dépôt de l'avant-projet, l'étudiant.e devra aussi remettre le formulaire « Proposition d'un membre de jury d'évaluation » à la commis (carole.dontigny@uqtr.ca). Le choix de la personne évaluatrice est laissé à la discrétion de l'étudiant.e et de son comité de direction. Toutefois, il ou elle ne doit pas faire partie de l'équipe de direction du projet de recherche ou du CPCSE. Celui-ci lira la version écrite de l'avant-projet et participera aux échanges lors de la présentation orale.

Présentation orale de l'avant-projet

Quinze minutes seront prévues pour la présentation. Quinze minutes d'échanges suivront durant lesquelles les trois personnes ayant lu la version écrite (membre étudiant au CPCSE, personne évaluatrice externe, membre professoral au CPCSE) présenteront leurs commentaires.